REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/12

DEPARTEMENT Haute-Marne

EXTRAIT DU PROCES~VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 1'
- votants 17
- ~ absents 2

OBJET

Délégués du Conseil Municipal auprès de l'Office de Tourisme

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11 juin 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 04 juin 2020

Du mardi 9 juin 2020

L'an deux mille vingt le 09 juin, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents: André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

<u>Etaient absents non excusés</u>: Pierre THOMAS, Jean-Mary CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire rappelle qu'il siégera en tant que membre de droit et propose comme remplaçante Madame Emilie BEAU.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Madame Emilie BEAU, adjointe au Maire, propose les délégués suivants :

Membres titulaires:

- ~ Madame Catherine THIVET
- Madame Marie-France MERCIER

Membres suppléants:

- ~ Madame Amélie MOLTER
- ~ Monsieur Elie PERRIOT

Madame Emilie BEAU, adjoint au Maire, demande à l'assemblée de bien vouloir approuver les délégués du Conseil Municipal proposés auprès de l'Office de Tourisme

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 11 juin 2020

AIROT